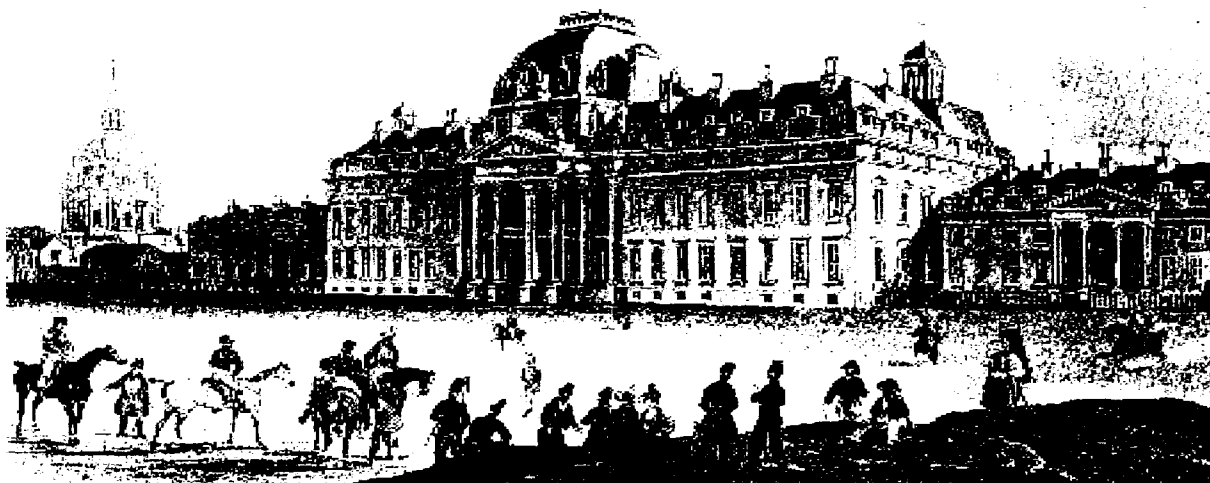


1998-535

MÉMOIRE DE STRATEGIE



**De l'utilisation des relations avec le monde civil
comme arme lors des opérations.**

Opérations dépendent de la stratégie, et non l'inverse!



RESUME

La stratégie doit évoluer en fonction des nouvelles opérations qui sont confiées aux armées. Les missions d'interposition, de maintien ou de rétablissement de la paix imposent une imbrication des sphères civiles et militaires. Le développement des technologies de communication engendre la mondialisation des interventions militaires. Les actions civilo-militaires doivent donc être considérées comme un appui au mouvement de nos forces et s'intégrer à l'évolution de notre stratégie.

**CCDBEDENEAU
Groupe C5**

MEMOIRE DE STRATEGIE:

De l'utilisation des relations avec le monde civil comme arme lors des opérations.

«Ense et arato» (Par l'épée et la charrue)
Devise du Général Bugeaud.

TABLE DES MATIERES

Introduction	Page 3
Mieux utiliser le monde civil au profit des forces engagées	Page 5
Assurer le soutien des forces	Page 5
Renforcer la présence de la France	Page 6
Avant la crise	
Prévenir la crise	Page 6
Améliorer l'image de notre pays	Page 6
Recueillir le renseignement et l'analyser	Page 7
Renforcer les ambassades par des spécialistes militaires	Page 8
Pendant la crise	
Recruter des experts en fonction des besoins des armées	Page 8
Coordonner les actions de la diplomatie et des armées	Page 9
Assurer le maintien de l'ordre pour aider au déploiement	Page 9
Relancer la vie normale du pays sinistré	
Ah, que la guerre économique est jolie!	Page 10
Contribuer à l'effort économique de la France	Page 11
Développer la culture des droits de l'homme	Page 11
Corréler les efforts de l'action humanitaire et des armées	Page 12
Rétablir le droit selon les lois françaises	Page 13
Préparer les armées à utiliser ses relations avec le monde civil	Page 13
Développer la fonction opérationnelle ACM	Page 13
Tenir compte du concept de l'OTAN	Page 13
Coordonner l'action interministérielle	Page 14
Regrouper les finances	Page 14
Accentuer le rôle des réserves	Page 15
Créer un corps de spécialistes	Page 16
Conclusion	Page 17

Les nouvelles formes d'engagement auxquelles sont confrontés les armées françaises aujourd'hui imposent une adaptation de notre stratégie. Nous sommes bien loin de la guerre froide ou des scénarii apocalyptiques décrits par l'ancien secrétaire d'Etat à la défense de monsieur Reagan. Dans son livre «The next war» monsieur Caspar Weinberger¹ décrit dans le détail les cinq prochaines guerres sans vraiment prendre en compte l'évolution de notre société depuis la chute du mur de Berlin. Pourtant de nouveaux acteurs sont apparus dont la stratégie militaire se doit de tenir compte. Organisations internationales, mondiales ou régionales, multinationales économiques, menaces écologiques, développement planétaires des réseaux de mafias, toutes ses données sont à prendre en compte. Demain, de nouveaux intervenants (mafias, groupes privés, milices terroristes, réseaux médiatiques, grandes ONG...) auront un rôle si important que certains pourront rivaliser avec les Etats en place.

Carl von Clausewitz² précisait déjà les diverses forces qui interviennent dans un conflit : «Ces forces sont : les forces militaires proprement dites, le territoire avec son espace et sa population, et les alliés. Le territoire avec son espace et sa population est non seulement la source de toute force militaire proprement dite, mais fait aussi partie intégrante des facteurs agissant sur la guerre, ne serait-ce que parce qu'il constitue le théâtre des opérations ou parce qu'il exerce sur celui-ci une influence marquante.» Au prochain siècle, la mondialisation verra s'accroître l'étendue du théâtre des opérations, un problème asiatique se réglera à l'ONU pendant qu'une crise au Moyen-Orient trouvera sa solution à Camp David et que O.U.A. ramènera la paix en Centrafrique.

La stratégie militaire doit tenir compte de l'évolution de notre monde.

Le général Lucien Poirier³ définit la stratégie intégrale comme « Théorie et pratique de la manoeuvre de l'ensemble des forces de toutes natures, actuelles et potentielles, résultant de l'activité nationale, elle a pour but d'accomplir l'ensemble des fins définies par la politique générale...(elle combine) les résultats des trois stratégies économique, culturelle et militaire... Dans une unité de pensée et d'action qui combine et leurs buts et leurs voies et moyens.» C'est aussi ce que Lidell Hart⁴ définissait comme la «politique de la guerre (qui avait pour but de) coordonner et diriger toutes les ressources de la nation ou d'une coalition, afin d'atteindre l'objet politique de la guerre». Ce principe repris dans l'instruction sur l'emploi des forces armées⁵ précise que la stratégie est «l'art de combiner la totalité des moyens dont dispose le pouvoir politique pour atteindre les buts qu'il a définis.»

Il semble donc tout à fait important que les armées établissent un complément de leur stratégie visant à adapter leur forces aux nouvelles menaces. L'imbrication grandissante de nos forces avec le monde civil, impose que nous réfléchissions à l'utilisation de nos relations avec le monde civil comme véritable arme lors des opérations.

Cet art de l'avant et de l'après crise, comme de son accompagnement, est en cours d'études par des organisations comme le CREST-Ecole polytechnique associé à la Fondation des études de la défense nationale, les aspects économiques étant plus particulièrement pris en compte par un groupe dénommé PROCURE, qui a entrepris

¹ The next war, introduction de Lady Margaret Thatcher, Regnery Publishing, New-york, 1997

² De la guerre, trad. Denise Naville, Paris, éditions de minuit, 1995, PP.56-57

³ dans «Stratégie théorique II», (PP.113-114),

⁴ Histoire mondiale de la stratégie, Paris, Plon, 1963, P.406)

⁵ de 1959

d'analyser les aspects diplomatiques, politiques, économiques, humanitaires de la période de reconstruction.

Les pages qui suivent aborderont dans une première partie quelques directions pour une meilleure exploitation du monde civil au bénéfice des forces armées engagées, puis nous verrons les principes de mise en oeuvre de cette stratégie adaptée.

1/ Mieux utiliser le monde civil au profit des forces engagées:

Les actions civilo-militaires se rattache à la vision de Clausewitz qui se soucie constamment de relier la guerre à ses fins politiques. Ce paradigme politique qui rattache la stratégie à la dimension supérieure, politique, à la conduite générale de la guerre est encore accentué par la «révolution dans les affaires militaires» qui va voir le développement de la nouvelle génération d'armement dérivant des formidables progrès techniques accomplis en matière de communication, d'observation et d'information.

La révolution de la mécanisation, de l'aviation et de l'information identifiée par le colonel Krepinevitch ⁷ s'est accentuée au point de devoir modifier notre comportement envers le monde civil, omniprésent.

Il s'agit bien ici de l'application du modèle défini par le général Beaufre dans son introduction à la stratégie comme le modèle de la pression indirecte «qui cherche la décision par des actions insidieuses de caractères politique, diplomatique ou économique.»

• Assurer le soutien des forces.

En Chine, durant la seconde guerre mondiale, alors que l'armée chinoise était coupée de ses bases de ravitaillement, on édifia la route de Birmanie pour bâtir cette même artère logistique. Les experts occidentaux avaient prévu 6 à 7 ans de travail avec des technologies avancées. Le peuple chinois, motivé par les massacres commis par les japonais, réussit sous la protection des «tigres volants» du colonel américain Cheneau à construire cette route dans des conditions difficiles en quelques mois, ce qui contribua à la victoire finale dans cette partie du monde.

Cet exemple montre combien l'alliance entre les militaires et les civils peut-être bénéfique pour la réussite de la logistique des opérations. Pourtant, il ne s'agit pas dans les pages qui suivent de détailler le soutien des forces assuré en relation avec le monde civil. Cette opération est étudiée dans les réglementations logistiques de chaque armée.

La réflexion de ce chapitre vise à déterminer quelques unes des opérations à mener pour que les armées tirent un bénéfice direct de leur coopération avec les civils dans la conduite d'une mission.

Les relations civilo-militaires ne sont plus limitées à un soutien logistique mais doivent prendre la forme d'un véritable appui à l'opération au même titre que l'artillerie et l'accompagnement médiatique.

Nous envisageons ci-dessous des méthodes pour renforcer la présence de la France avant et pendant la crise, puis les moyens permettant de relancer la vie du pays sinistré tout en dégagant des bénéfices pour nos armées et notre pays.

⁶

⁷ (Andrew F. Krepinevitch, «Cavalry to computer. The pattern of military Revolutions», The national interest, automne 1994)

HIT FAST!

HIT HARD!

W. H. HALSEY
ADMIRAL U.S. NAVY

HIT OFTEN!

Produce for Your Navy

VICTORY BEGINS AT HOME!

•Renforcer la présence de la France :

•Lors du colloque ⁸relatif à la gestion des sorties de crise le Général Janvier⁹, ouvre le débat en observant que les actions civilo-militaires s'appuient sur une tradition très ancienne des armées françaises, telles les Affaires indigènes des anciennes colonies, ou les Sections administratives spéciales en Algérie. Puis démontre que la compréhension mutuelle entre les civils et les militaires est bénéfique avant la crise pour tenter d'éviter son développement, mais également pendant la crise pour appuyer l'action des armées et préparer la sortie de crise.

- Avant la crise, le but est de déceler la montée et éviter l'éclatement de la crise.

«Je considère pour ma part que c'est le politique et non l'économique qui gouverne nos choix collectifs et détermine notre avenir»¹⁰

• Prévenir la crise :

La guerre constitue une hypothèse de moins en moins plausible, alors que la prévention et le règlement des crises deviennent le lot quotidien, en dehors même de toute hostilité déclarée. Avant le chaos économique qui en résulte, il y a dans toutes les crises une dimension politique, sociale et économique qui tient à la dérégulation du fonctionnement des corps intermédiaires existant entre l'Etat et la population, puis au recul, voire à la disparition de l'Etat. Intégrer cette dimension socio-politique dans la coopération entre civils et militaires, c'est être en mesure de comprendre les mécanismes de montée des tensions, afin de concevoir de façon pragmatique les actions capables d'enrayer la montée des violences. Le livre blanc sur la défense a rappelé que l'une des missions dévolues aux forces armées est la contribution au maintien de la paix dans le monde, ce qui implique notre nécessaire engagement dans la prévention d'un conflit.

• Améliorer l'image de notre pays à l'extérieur des frontières.

Depuis longtemps le pavillon français est représenté par la Marine nationale et les troupes prépositionnées. Il apparaît néanmoins nécessaire de mettre en oeuvre une stratégie de communication et d'information ayant pour objectif la création d'un environnement favorablement disposé à l'arrivée d'un déploiement de forces.

Nous ne tirons pas en terme d'image tous les avantages de notre position de quatrième exportateur mondial. Notre pays bénéficie à l'étranger, d'une image culturelle et touristique forte et généralement positive. Nous devons jouer sur l'interpénétration du culturel et de l'économique ainsi que sur l'atout que notre pays retire tant d'un héritage culturel prestigieux que du rôle fondamental qu'il a joué dans la propagation des idées nouvelles et de la paix dans le monde.

L'influence du mouvement philosophique du XVIII^e siècle symbolisé par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 donne à notre pays une mission particulière. On attend toujours de nous un message d'humanisme, des élans de générosités qui correspondent à l'image que l'on se fait de notre pays.

⁸ du mercredi 17 décembre 1997

⁹ directeur de l'IHEDN

¹⁰ Une raison d'espérer de Jacques Généreux, Plon, 1997).

Cette situation peut aussi entraîner des déconvenues lorsque nous ne jouons pas le rôle que l'on nous prête.

Une culture française bien assimilée, la formation dispensée en France à des étrangers engendrent autant d'interlocuteurs futurs ouverts à nos sollicitations. Ainsi, les hollandais ont formé les ingénieurs en eau de l'ex-yougoslavie gratuitement dans leurs écoles alors qu'ils avaient peu de troupe sur le terrain, ce qui permet à leur pays de tirer de nombreux avantages directs de leur présence sur le terrain¹¹.

Civils comme militaires nous devons faire l'effort d'être plus ouverts sur l'extérieur.

Une meilleure prise de conscience des enjeux devrait inciter les français, qu'ils relèvent du secteur public ou privé, à mesurer avec plus d'exactitude la portée de leurs actes et de leurs propos, en particulier auprès des consommateurs et des décideurs étrangers.

L'influence de l'image est suffisamment forte pour que la production cinématographique américaine, excellent produit d'exportation, soit quelques fois censurée. On accuse volontiers les américains de vouloir imposer leur modèle de vie via le cinéma, à l'ensemble de la planète. Des gouvernements de la Grande Bretagne¹² au Liban, de la chine à l'Argentine censurent un grand nombre de productions hollywoodiennes. Les musulmans s'indignent d'une propagande pro-Israélienne dans «Independance day»; Le Daily Telegraph demande le retrait de «Michael Collins». Jusqu'à la Malaisie qui bannit «Babe» parce qu'on y mange du cochon...

• Recueillir le renseignement et l'analyser:

La DRM¹³ s'efforce de restreindre son activité à l'exploitation du renseignement d'intérêt militaire. Or une carence est apparue dans le renseignement politico-économique depuis que le SGDN¹⁴ qui s'occupait de ce domaine a déflationné ses effectifs. Un problème de saturation qui ne pourra être résolu qu'à la condition de renverser l'effort financier, actuellement consenti à l'acquisition, vers l'exploitation d'une masse d'informations dites ouvertes qui représentent 90 % des renseignements traités par la DRM. Certains outils d'acquisition tels le 13ème RDP¹⁵ qui étaient bien préparés à l'acquisition du renseignement dans la profondeur sur la manœuvre d'un parti adverse bien identifié, se révèlent à l'expérience de la crise yougoslave beaucoup moins performant dans la collecte d'informations relatives à la crise.

Il existe un besoin de recueillir des informations relatives à l'état de la société. Ceci n'est actuellement ni dans le savoir-faire des organismes de renseignement militaires, ni d'ailleurs dans leurs préoccupations¹⁶. Dans notre ministère, la gendarmerie nationale dispose du savoir-faire qui pourrait aider à l'identification des troubles de la société en difficulté. Une connaissance préalable des problèmes permettrait de prendre les décisions politiques qui s'impose au plus tôt.

L'observation de théâtres extérieurs à nos frontières permet d'identifier des menaces pouvant affecter directement notre territoire. Le dossier yougoslave, l'affaire

¹¹ 12/Bruno MARTINET et Yves-michel MARTI, l'intelligence économique, les yeux, les oreilles de l'entreprise, édition d'organisation, 1995.

¹² Times du 23 avril 1997

¹³ Direction du renseignement militaire.

¹⁴ Secrétariat général à la défense nationale.

¹⁵ Régiment de dragons parachutistes.

¹⁶ dixit devant le CID le général Elie, ex-directeur des renseignements militaires

*Uncle Sam
needs Nurses*



RED CROSS NURSING SERVICE

algérienne montre que certaines crises sont si proches du territoire métropolitain, que les tensions peuvent très directement affecter la sécurité intérieure.

Sur le plan intérieur, on peut alors très bien imaginer les armées s'engager sur le territoire national dans un cadre pluridisciplinaire et en complémentarité d'administrations qui accusent des carences pour traiter des problèmes de leur ressort. C'est d'ailleurs l'esprit des plans de protection et des plans de défense, et la mise en oeuvre du plan vigipirate nous en donne un exemple quotidien.

- **Renforcer les ambassades par des spécialistes militaires:**

De même, à l'extérieur de nos frontières, les services de l'ambassade de France sont en place pour analyser les fluctuations du pays et en informer directement les autorités politiques françaises. On peut douter que les représentations diplomatiques soient toujours en mesure d'établir un diagnostic précis des tensions préliminaires aux crises, comme savent par exemple le faire les préfectures dans le cadre de mouvements sociaux sur le territoire national.

Ainsi, le personnel d'une ambassade peut pour des raisons d'effectif ou d'expertise ne pas pouvoir analyser correctement une situation délicate. Par leurs réseaux d'experts très rapidement mobilisables les armées peuvent aider une représentation diplomatique en difficulté. Concrètement, devant un problème nécessitant un traitement immédiat, le Quai d'Orsay pourrait faire appel aux experts rapidement mobilisables du ministère de la défense.

En complément, des services spéciaux dont peut bénéficier le ministère de la défense en matière de renseignement, une coopération directe avec les services civils pourrait apporter nombre d'informations intéressantes soit pour étouffer un feu naissant, soit pour étayer l'équipe de renseignement avant le déclenchement de l'intervention.

- Pendant la crise, il convient d'assumer l'intérim en l'absence de diplomates.

Selon le GCA SALEUN¹⁷, le but principal des actions civilo-militaires consiste à maintenir les crises au plus bas niveau en les accompagnant, et ceci quelle qu'en soit la phase: désamorcer ou inverser le processus au début, gérer la crise, puis en accélérer la sortie. Cependant, la multiplicité des intervenants engendre une complexité croissante des interactions. Le domaine des ACM¹⁸ recouvre les interactions entre les forces et leur environnement civil, et constitue une alternative ou un complément à l'action purement militaire.

- **Recruter des experts en fonction des besoins des armées:**

En supposant qu'une autorité politique soit mandatée pour intervenir sur un théâtre de crise, quel est donc l'intérêt de lui adjoindre des experts militaires plutôt que des civils ?

Pour cerner la plus-value apportée par les armées, on peut d'abord relever que le militaire est un agent de l'Etat, ce qui garantit à contrario qu'il n'est pas au service d'intérêts privés ou extra-nationaux et assure une neutralité des informations qu'il fait remonter. De plus, la situation d'urgence peut quelques fois nécessiter la mobilisation de compétences non immédiatement projetables pour les bureaux du personnel civils.

¹⁷ Commandant des opérations spéciales

¹⁸ Actions civilo-militaires.

Le militaire présente en outre l'avantage du corps auquel il appartient. Il a derrière lui un ensemble puissant et cohérent, disposant d'outils bien structurés, et mis en oeuvre par des équipes disponibles nombreuses et bien entraînées. Il faut en revanche constater que, contrairement à une idée communément répandue, les cadres civils présentent aujourd'hui d'aussi bonnes capacités que les militaires à s'adapter au terrain. Cette dernière remarque tend à montrer que c'est moins l'appartenance stricto-sensu au ministère de la Défense qui détermine l'intérêt d'engager le militaire, que sa disponibilité immédiate, le domaine d'expertise qu'il offre, et l'appui des moyens puissants du corps auquel il appartient.

- **Coordonner les actions de la diplomatie et des armées:**

Pour tout remerciement concernant la réalisation de la route sur le mont Igman, le futur Premier ministre bosniaque déclara¹⁹ qu'elle constituait une détérioration de l'environnement et qu'il allait demander des dédommagements financiers. Puis, lorsque les casques bleus français quittèrent le centre de Sarajevo au début de 1996, le seul remerciement de ce ministre pour leur énorme travail de reconstruction fut de les accuser d'avoir abîmé les bâtiments dans lesquels ils avaient séjourné, et de réclamer 300MDM de dédommagement. En Avril 1996, l'adjoint du coordinateur spécial de l'ONU résuma l'attitude bosniaque en disant : «si vous venez mourir pour la Bosnie, veuillez payer pour le nettoyage du sang.»²⁰ La reconnaissance des autorités bosniaques ne fut donc pas à l'origine d'une stratégie de rentabilisation des dépenses faites sur le terrain, ni de mesures destinées à faciliter l'action des armées sur le terrain. Une action mieux coordonnée entre les militaires, le quai d'Orsay et les autorités locales aurait sans nul doute permis d'éviter ces malentendus et faciliter l'action des armées en Bosnie.

- **Assurer le maintien de l'ordre pour aider au déploiement:**

À la suite d'incidents survenus au contact immédiat de leurs unités à BRSKO, les américains ont soulevé l'intérêt de disposer de forces spécialisées pour le maintien de l'ordre en accompagnement des unités combattantes. Selon eux, des pays comme la France, l'Italie ou l'Espagne qui disposent de polices à statut militaire pourraient utilement les employer à des missions de surveillance et de contrôle du terrorisme, des dérives mafieuses, ou à des missions de rétablissement de l'ordre public. C'est ce dernier point qui soulève des réticences, car il sous tend des transferts de souveraineté du pays de stationnement vers les forces étrangères tels que seules d'excellentes relations avec l'Etat en crise amènerait celui-ci à y consentir.

- **Relancer la vie normale du pays sinistré.**

«Après s'être emparé d'un nouveau territoire, il fera oublier les fautes de l'ennemi par ses propres vertus, et ses vertus par des vertus redoublées.»²¹
«Le commerce guérit des préjugés destructeurs...partout où il y a des mœurs douces, il y a du commerce; et partout où il y a du commerce il y a des mœurs douces.»²²

¹⁹ fin 1995

²⁰ Bosnie, les leçons, 6/1997 Cahiers de la fondation pour les études de défense.

²¹ L'Arthashastra par Kautilya, IV siècle av. J.C., livre IV

²² MONTESQUIEU (1748), de L'esprit des Lois.

• Ah que la guerre économique est jolie²³

«Il faut accepter la logique des marchés, la détester si on le souhaite, mais la traiter comme une réalité, sous peine de violents chocs en retour. A l'intérieur de la sphère de liberté quelle donne, à chaque pays de laisser parler son tempérament et de faire ses choix.»²⁴

La stratégie vise à s'imposer à un adversaire dans un rapport de force favorable. Elle intègre l'économie, mais ne s'y réduit pas. L'économie a souvent une part essentielle dans les mouvements déterminants de l'histoire : grandes découvertes, guerres coloniales et d'indépendance.

Guerres et combats peuvent survenir pour des motifs économiques, et quelques fois soulever des paradoxes. Les taxes anglaises, nécessaires au trésor anglais et dont les colons américains ne veulent plus est le détonateur de l'insurrection de 1776.

L'arme économique est nécessaire et maintes fois employée dans les relations internationales. Elle n'est pas suffisante. On ne voit guère d'exemple que les moyens économiques aient à eux seuls permis une victoire. En ce sens, le terme même de guerre économique peut sembler erroné. Les rivalités économiques peuvent être impitoyables, jusqu'à mettre en jeu le devenir même d'une collectivité. Elles ne se traduisent pourtant pas par le paroxysme de la guerre, elles en seraient plutôt un substitut lénifiant, peut-être efficace, mais jamais suffisant pour emporter une décision qui ne se force par le seul déploiement d'une politique de sanction, de tarifs ou de blocus. L'efficacité de cette arme est doublement relative: quand à sa nature, puisqu'elle ne suffit pas pour réduire un adversaire; quand à la perception, aussi, que l'on peut en avoir : prêter aux autres sa propre mentalité conduit à des erreurs de calcul. Est-il efficace de prétendre priver de certains biens ceux qui déjà s'en passent ou savent s'en passer? Les récentes images télévisées de l'Irak isolé par les résolutions des Nations-Unies prouvent s'il est besoin que certains peuples peuvent résister de très nombreuses années aux privations.

La notion de «guerre économique» semble une impropriété. Toute rivalité, même économique, ne dégénère pas en guerre chaude et l'économie à elle seule n'est pas suffisante pour faire et remporter les guerres.

En fait, l'arme économique se présente plutôt comme un substitut à la violence des armes tout court. Chantages et contre-mesures valent mieux encore que des batailles rangées et on préférera des transactions sur le mouton ou sur le beurre à la voix du canon.

L'efficacité de l'arme économique découle de ses limites. Elle est efficace dans une stratégie d'ensemble. L'argent est certes le nerf de la guerre, la logistique conditionne le succès, l'économie est la base de toute stratégie cohérente, mais pour cela, l'économie reste subordonné au politique. On ne gagne pas sans l'arme économique. On ne gagne pas avec les seules armes économiques.

Les sciences économiques ont fait de l'analyse des préférences individuelles et des choix collectifs un de leur thème d'investigation favori. Les travaux de K.J. ARROW et J.M. BUCHANAN²⁵ en sont l'illustration et contribuent à démontrer l'importance de l'économie pour gagner la faveur d'une population.

Dans ses attributions la DREE²⁶ suit les questions de politique commerciale et les relations commerciales bilatérales, grâce au réseau des postes d'expansion

²³ Philippe Labarde et Bernard Maris, Albin Michel, 1998.

²⁴ La mondialisation heureuse d'Alain Minc, Plon 1997.

²⁵ prix Nobel d'économie en 1972 et 1986 détaillés dans Economie et Humanisme d'octobre 1997

²⁶ la Direction des relations économiques extérieures, DREE (ministère de l'économie

économique. A ce titre, elle a participé à au moins quatre situations de sortie de crise ayant impliqué les armées françaises, au Liban, au Cambodge, au Koweït et en Bosnie-Herzégovine ainsi que d'autres situations présentant des caractéristiques économiques et institutionnelles proches comme dans les territoires palestiniens. Son analyse reste qu'une action concertée avec les militaires contribue à la réussite économique de notre pays.

- **Contribuer à l'effort économique de la France :**

Nous ne traiterons pas ici des liens déjà établis depuis longue date entre les armées et les industriels dans le cadre des ventes d'armement. Cooks²⁷ et Barnett²⁸ ont dénoncé l'économie d'avant guerre froide largement militarisée. Durant cette période près des deux tiers du budget fédéral passait dans des contrats attribués par le Pentagone, deux Secrétaires d'Etat à la défense, Robert Mac Namara et Melvin Laird étaient président de grandes firmes privées avant d'accéder à leur haute fonction.

Dans le contexte de guerre économique et de chômage que nous connaissons. La recherche de marchés pour nos entreprises françaises permettrait de présenter le ministère de la défense non comme un «centre de coût», mais comme un «centre de profit». A haut niveau cela permettra de fournir des arguments au Ministre lors des discussions budgétaires nationales pour prouver que notre ministère n'est pas qu'un consommateur de crédits, mais peut également participer au bien être de nos finances. Pour cela, il faut que nous mettions en place quelques instruments d'économétrie afin de quantifier notre action dans les relations entre les entreprises et les armées. Un discours clair doit tenir compte des réalités du commerce extérieur et s'exprimer aussi simplement que celui des industriels chargés de l'armement : un milliard de francs exporté équivalent à mille cinq emplois directs et deux à trois mille chez les sous-traitants pour un an .

- **Développer la culture des droits de l'homme :**

«Quand on est bon en Europe, on doit être bon dans le monde car notre culture internationale est plus forte que celle des américains et des japonais qui veulent imposer leurs modes de pensée partout.»²⁹

«Les troupes d'Abd-el-Kader verront qu'après tout, on peut vivre avec les chrétiens, et que nous portons avec nous l'aisance et le bien-être. Déjà ces idées se répandent; elles deviendront générales, et quand la guerre éclatera, elles militeront en notre faveur; on se soumettra avec moins de difficulté.»³⁰

Bruno Colson³¹ précisait que la culture stratégique est «l'ensemble des attitudes et croyances préférées au sein d'une institution militaire, à propos de l'objet politique de la guerre et de la méthode stratégique et opérationnelle la plus efficace pour l'atteindre (il s'agit) d'identifier dans quelle mesure les grands axes de la stratégie d'aujourd'hui s'enracinent dans un fonds culturel, typiquement national».

Il est indubitable que l'armée américaine a une culture stratégique de collaboration avec le monde civil beaucoup plus développée que la notre. Cependant les nouveaux types de conflits et les expériences récentes nous force de constater qu'il

²⁷ dans «The warfare state», Melman dans «Pentagon capitalism»

²⁸ dans «The economy of the death»

²⁹ J.L BEFFA, PDG de Saint Gobain

³⁰ Maréchal Thomas Robert Bugeaud, de la Pacification, anthologie mondiale de la stratégie, robert Laffond, P923

³¹ (La culture stratégique française, Stratégique, 53, 1992-1, P.30)

est irréaliste aujourd'hui de concevoir une intervention militaire dans le cadre multinational sans tenir compte de nos relations avec le monde civil. Comme le rappelait Boutros-Boutros Gali : «CNN est le sixième membre permanent du Conseil de Sécurité!»

En ex-Yougoslavie, un intellectuel français s'est présenté pour ouvrir un centre culturel. Il s'est rapidement imposé comme interlocuteur crédible et durable, et tous les efforts ont été faits pour soutenir son action: équipement, approvisionnement en produits culturels français. On remarquera qu'à cette époque, le seul concurrent était le centre culturel iranien, qui manifestait un prosélytisme islamique dynamique. La création de ce centre culturel a donc rapidement drainé toute la population sinon complètement francophone, du moins francophile, à qui l'on offrait une bouffée de valeurs occidentales.

Le gain pour l'armée est double : Pluralité de pensée luttant contre les intégrismes, berceau des terroristes, et développement de la francophilie pouvant faciliter certaines opérations. Ainsi, les actions des forces pourraient être gênées par une population civile autochtone opposée à la France. A contrario, elles pourraient être facilitées par des personnes francophiles et reconnaissant comme valeur les droits de l'homme. Concrètement, il devrait être plus facile d'appréhender un criminel de guerre recherché par le tribunal pénal international dans un village où la population ne s'oppose pas à notre action car convaincu de son bien fondé. L'action culturelle porte ici directement ses fruits si elle est coordonnée sur le long terme entre les armées et les parties prenantes civiles.

•Corréler les efforts de l'action humanitaire et des armées

La gestion humanitaire des conflits consiste essentiellement à répondre aux besoins vitaux des populations, dont la préoccupation principale consiste bien souvent à survivre au jour le jour: En ex-Yougoslavie, 1,3 million de personnes ont été déplacées, 1,3 million se sont réfugiées à l'étranger, et 9 personnes sur 10 ont bénéficié d'actions d'urgence. L'aide internationale repose sur une chaîne qui lie les donateurs (privés, mais aussi institutionnels comme les états ou les agences internationales) aux bénéficiaires, le plus souvent par le biais d'associations. Ainsi sont collationnés environ 11 milliards de francs par an en France, dont 10% sont destinés à l'action internationale. Mais si l'aide humanitaire internationale se révèle indispensable, elle ne constitue pas une solution à tout: Il faut une solution politique à une situation politique. Les moyens militaires sont indispensables pour gérer les crises.

Les organisations non gouvernementales (ONG) françaises étaient petites et démunies par rapport aux agences gouvernementales mises en place par certains pays³².

La culture des ONG anglo-saxonne ne s'oppose pas comme la notre à l'économie libérale et à la coopération avec l'Etat. Ce blocage doit être dépassé à l'instar «d'Equilibre» dont les bénéfices de la SARL Equilibre subventionne les actions de l'ONG Equilibre, Loi 1901.

Or, à l'heure où se développent ces crises qui constituent bien souvent des guerres de pauvreté et d'identité, l'aide publique des états diminue, pour atteindre un niveau historiquement bas. Celle-ci se disperse dans des dispositifs complexes, et se trouve saupoudrée à doses homéopathiques.

³² Voir annexe N° 1

Freuer!

Wissen können ohne Geld
Wissen können ohne Zinsen



Wollen die meisten Familien

haben

Freier!

Aussi M. Boinet³³ plaide-t-il pour une politique intégrée, où l'allocation des fonds serait liée à l'action diplomatique. L'action de l'état reste en effet indispensable dans le développement des infrastructures. L'intervention des ONG financées pour grande part par l'Etat³⁴, cordonnée avec les missions des armées pourrait faciliter le travail des deux parties. Un entraînement commun lors des exercices de projection permettrait à chacun d'améliorer l'efficacité sur le terrain et faciliterait grandement le travail des armées lors des opérations humanitaires.

- **Rétablir le droit selon les lois françaises :**

La déliquescence d'un pays se traduit souvent par la disparition de son système juridique. L'aide à la remise en place du droit, l'instauration de normes européennes et de réglementation conforme à l'esprit français facilitera l'action des armées dans sa vie courante depuis le sens de circulation des véhicules jusqu'au règlement de contentieux plus importants.

2/ Préparer les armées à utiliser ses relations avec le monde civil

- **Développer la fonction opérationnelle ACM dans les armées:**

Dans l'armée nazie le commandement unifié de la Lutwaffe et des parachutistes permis une meilleure coordination des actions que dans les armées anglo-saxonnes où la coopération entre l'armée de terre et la RAF étaient chaotique. La récente directive³⁵ relative à l'action civilo-militaire établit la base sur laquelle va se développer le concept d'emploi de cette fonction opérationnelle. S'étendant du niveau stratégique de l'état-major des armées au tactique en passant par l'opérationnel³⁶ le nouveau dispositif devrait tirer partie des expériences récentes dans lesquelles ont été engagé les armées et permettre une meilleure coordination au profit des forces de notre action avec le monde civil. Cet appui ne sera efficace que si la liaison est assurée par des spécialistes ayant reçu une formation ad-hoc. Présente dès la conception de l'opération, la chaîne des ACM doit être activée jusque sur le terrain. Elle doit participer aux exercices des forces comme toute fonction opérationnelle. Ce petit groupe de militaires d'active renforcé de spécialistes/réservistes en fonction des compétences nécessaires aux opérations, atteindra son plein rendement lorsqu'un officier général dirigera les ACM et qu'un bataillon ACM sera présent sur le théâtre d'opération.

- **Tenir compte du concept de coopération civilo-militaire de l'OTAN :**

La coopération internationale qui se développe nous oblige dans un objectif d'uniformisation et de meilleure compréhension à étudier les positions de notre principal partenaire. L'OTAN a pris en compte les opérations civilo-militaires sous l'appellation CiMiC³⁷. Le concept part du constat que celle-ci constitue un choc culturel entre le monde civil et le monde militaire, et qu'elle impose de nouvelles tâches aux militaires. Elle intervient comme facteur de planification des opérations³⁸

³³ Directeur de Solidarités

³⁴ dicit le Docteur Rutin, ancien second de MSF

³⁵ la directive du 11 juillet 1998 du chef d'état-major des armées

³⁶ COMFRANCE

³⁷ Civil-military cooperation

³⁸ MC 411: doctrine CiMiC

et s'insère dans un «spaghetti doctrinal»³⁹ (comprendre le résultat du maillage des intervenants). Tous les aspects concernant les populations civiles doivent être pris en compte: politique, économique, sociaux, culturel, religieux, environnemental.

Cette nouvelle doctrine se fonde sur dix commandements. Sur un plan strictement militaire, on retrouve la primauté de la mission, la direction du commandement, l'économie des forces et la concentration des moyens. Dans le cadre de la CiMiC, sont fixés les principes suivants: bénéfice pour la partie civile, objectif commun, consensus, humanité, transparence, et communication.

La prise en compte de la CiMiC impose la création à tous les échelons d'entités spécialisées dans ce domaine: non seulement au sein des états-majors, mais également de façon organique dans les unités, jusqu'au niveau le plus élémentaire, et notamment sur le terrain.

Les perspectives futures consistent à mettre effectivement à disposition du commandant de la force ces moyens organiques. Cette mise en place suppose également formation et éducation à tous les niveaux de la hiérarchie, et une organisation fondée sur des spécialistes civils et militaires. Enfin, au niveau de la conception, il faut souligner que l'élaboration d'une doctrine militaire n'aura de sens que dans la mesure où seront édictées des directives politiques. Ces nouvelles conditions d'exercice de la gestion des crises apportent un éclairage nouveau aux ACM. En tout premier lieu doit être défini un mandat susceptible d'être mené à bonnes fins. Ensuite, doit être arrêté un plan d'action concerté, qui repose sur: un concept commun dès la planification, la mise sur pied d'une structure intégrée politico-militaire de théâtre, la cohérence et la coordination des actions.

• Coordonner l'action interministérielle:

Lors de la bataille de Gettysburg⁴⁰, opposant les généraux Robert LEE et Georges MEADE, Lee pour ne pas entraver les ordres de ces subordonnés par des instructions trop précises ordonne de s'emparer «si possible» de Cemetery hill⁴¹. Le général Ewell qui était habitué à des ordres précis décida de ne pas occuper tout de suite cette position. Les nordistes s'en emparèrent les premiers, cela décida du sort de la bataille.

La crise correspond quelques fois à une disparition pure et simple de l'Etat. C'est pourquoi la crise d'Etat appelle en réaction une action d'Etat. Ce n'est pas par des actions civiles ou militaires que les intervenants extérieurs peuvent dénouer la crise, mais par une action d'Etat, action transversale qui ne se superpose pas dans tous les domaines à celle de l'Etat en place, mais qui s'y substitue partout où celui-ci accuse des carences face à des troubles de l'ordre public, ou plus généralement à des situations conflictuelles. Au niveau interministériel, la réforme du secrétariat d'Etat à la coopération ouvre des voies prometteuses, dans la mesure où est créé un Comité interministériel de la coopération internationale et du développement, qui regroupe neuf ministères. De même, la Caisse française de développement voit son champ d'action s'élargir pour devenir Agence française de développement..

³⁹ Expression du Col MOONS.(Responsable des affaires civilo-militaires du Corps européen).

⁴⁰ (1er au 3 juillet 1863)

⁴¹ point haut

• Regrouper les finances :

Une acception des ACM intégrant la dimension politique et sociale des déséquilibres à corriger conduit tout d'abord à dénoncer la sémantique des ACM qui paraît scinder le civil et le militaire. Cette scission ne repose que sur une logique ministérielle, qui en n'appréciant les situations qu'en fonction des compétences à mettre en oeuvre par chaque administration, aboutit à compartimenter les problèmes en vue de trouver pour chacun le ministère compétent pour les régler, et le budget correspondant. C'est d'ailleurs sans doute cette même logique qui interdit en France d'imaginer qu'au lieu d'engager les crédits par ministères, on adopte globalement un budget adapté au théâtre d'une intervention, formaté en fonction de l'action que l'on entend y conduire. La logique ministérielle qui prévaut pour l'heure sur la logique de projet explique donc que l'on dissocie le civil et le militaire. Poursuivre ce raisonnement jusqu'à l'absurde peut d'ailleurs conduire à distinguer d'autres sous-catégories, qui entraîneront d'autres cloisonnements, sources d'autant d'incohérences et de difficultés de coordination des interventions.

La réforme du comité interministériel, citée ci-dessus, devrait permettre aux armées de mener des actions plus rapides, plus précises et donc plus efficaces sur le terrain, car définie avec l'intégralité des ministères intervenants sur le terrain.

• Accentuer le rôle des réserves :

Warren Christopher: «il faut consacrer la même énergie à remporter des marchés qu'à gagner la guerre froide».

M. Giro⁴² souligne l'intérêt de la place du réserviste dans le dispositif civilo-militaire. Il faut dépasser la longue opposition entre les castes des marchands et des samouraïs au Japon, comme de la caste des chevaliers en occident. Une économie prospère constitue le gage d'une armée puissante, elle-même garante de l'indépendance. L'armée doit être intégrée à la nation comme vecteur de l'économie: il s'agit d'organiser et de médiatiser les ACM. A cet égard, le cadre de réserve occupe un rôle charnière, par sa connaissance du milieu de l'entreprise et du milieu militaire: aussi faut-il que celui-ci soit reconnu à la fois dans les armées comme dans l'entreprise, d'où la nécessité d'une loi sur les réserves.

L'expérience réussie de l'implantation de Renault Véhicules industriels à Sarajevo en est une bonne illustration. La prise de contact et l'ouverture de la concession ont été le fait d'un cadre de réserve, appuyé par le Commandement des opérations spéciales. Cette implantation a débouché sur des commandes de bus et de véhicules de chantier, et permis de percer sur le marché en soumissionnant à d'autres appels d'offre.

Les experts insérés doivent travailler au profit de la France et non d'une entreprise particulière, il ne faut pas institutionnaliser les contreparties. Le problème du statut des réservistes n'est toujours pas défini. Les entreprises demandent qu'on leur rembourse le salaire d'un cadre qu'il prête à la défense. Il faut également étudier le litige de la rupture du contrat de travail et l'indemnisation des réservistes de façon à garantir leur réinsertion dans le monde civil.

Le réserviste occupe une place unique au sein des ACM: en effet, il est la tête de pont de l'entreprise au sein des actions civilo-militaires. Aussi, la signature de convention entre la Défense et l'entreprise marque-t-elle une prise de conscience de

⁴² Directeur des ventes militaires, Renault véhicules industriels

l'intérêt potentiel pour la seconde de participer, par le biais des réservistes de l'entreprise, aux actions de la première.

Le problème de la ressource se pose cruellement. Les experts pointus sont peu nombreux à avoir été recensés selon leurs compétences. La gestion des réserves s'est toujours orientée vers la mobilisation pour le temps de guerre, qui ne faisait pas apparaître ces indispensables données.

Les nouveaux types de conflits dans lesquels sont mêlés étroitement l'économie, la culture, le droit nécessitent que les armées fassent appel à des expertises qui ne sont pas toujours présentes parmi ces cadres de carrière. L'appel aux connaissances des civils par l'intermédiaire de la réserve contribuera à la réussite de nos missions.

- **Créer un corps de spécialistes.**

Il faut créer une boucle courte de recrutement des experts dont nos armées ont besoin. Le principe en cas de crise est actuellement le suivant : Les organismes internationaux proposent à la France un certain nombre de places pour équiper leurs bureaux sur le théâtre (Sarajevo). Le ministère des affaires étrangères demandent alors par une sorte d'appel d'offre si des candidats sont désireux de partir, puis en fonction des volontariats et après intervention des différentes directions des ressources humaines, une liste est adressée à l'organisation qui demande un renfort.

Ce principe valable pour les temps normaux ne correspond pas à une demande exceptionnelle générée par une crise sur un territoire extérieur. Il pourrait être bénéfique pour les intérêts de la France que les ACM militaires puissent par un circuit rapide répondre quasi-immédiatement aux appels d'offre. L'objectif est dans un premier temps de placer rapidement un généraliste militaire pour tenir la place dans l'organisme international puis dans un second mouvement de le remplacer éventuellement par un spécialiste recruté par le ministère des affaires étrangères. Pour ce faire, plusieurs solutions sont envisageables. Des fichiers d'experts militaires ou civils existent dans plusieurs services du ministère de la défense, on peut organiser par protocole un circuit d'information rapide entre la défense et le Quai d'Orsay, enfin l'intermédiaire des hauts fonctionnaires de défense de chaque ministères pourrait éventuellement fournir l'appui de leur compétence pour trouver rapidement des spécialistes rares et disponibles. La mise en place d'officiers français dans les organismes internationaux présents sur le terrain, valoriserait nos armées par la représentativité qu'elle permettrait d'assurer. Mais surtout pourrait simplifier, éclaircir et raccourcir les circuits complexes imposés par les nouvelles formes de l'engagement. A titre d'exemple, il fallait sous chapitre VI de la charte onusienne, plus de six heures avant d'obtenir l'accord d'une frappe aérienne.

Conclusion :

En 1899, la bataille de Colenson oppose les Boers du Transvaal et de l'Etat d'Orange qui passent à l'attaque pour devancer une offensive britannique. Les anglais contre attaquent mais lors de la semaine noire accumule les défaites. L'erreur des britanniques a été d'engager la bataille sur un terrain défavorable ou du moins qu'ils connaissaient mal. Les Boers n'avaient pas d'armée régulière et ne disposaient que du fusil Mauser avec deux cartouchières en bandoulière. Les anglo-saxons méprisant pensaient donner une leçon à ses loqueteux. Ils ont négligé de confirmer les renseignements fournis par un indigène qui les a trahi sur la position des Boers et du gué sur la rivière Tugela. Ils auraient, sans doute, évité ce désastre s'ils avaient envoyé des reconnaissances pour définir la position de l'ennemi, découvrir les barbelés cachés au fond du gué et s'ils n'avaient pas avancé imprudemment leur artillerie à porter des fusils Boers. Cette bataille illustre l'inadéquation entre les doctrines européennes et l'engagement sur le terrain face à une guérilla. Elle souligne également la nécessité que nous avons de toujours tenir compte lors de la définition de nos grands principes stratégiques, de l'évolution du monde qui nous entoure et de la relativité des certitudes annoncées.

Sun Zi disait en ouverture de ses treize articles : «La guerre est le terrain de la vie et de la mort, c'est la voie qui mène à la survie ou à l'anéantissement.» Il importe donc aux stratèges du XXIème siècle de ne négliger aucun indice ni aucune aide qui pourraient leur permettre d'amener nos troupes à la victoire, et donc d'assurer la pérennité de notre nation. Utiliser l'action civilo-militaire comme un véritable appui aux forces engagées est une des clefs de la stratégie militaire adaptée aux nouveaux théâtres d'opérations.

THE FRENCH WOMAN IN WARDEN TIME



SECTION CINÉMATOGRAPHIQUE de l'ARMÉE FRANÇAISE

Annexe N°1

Principales ONG engagées en ex-Yougoslavie.

-L'américaine USAID (US agency for International Development), qui relève du département d'Etat et qui agit dans des situations de crise par l'intermédiaire de l'OFDA (Office of Foreign Disaster Assistance);

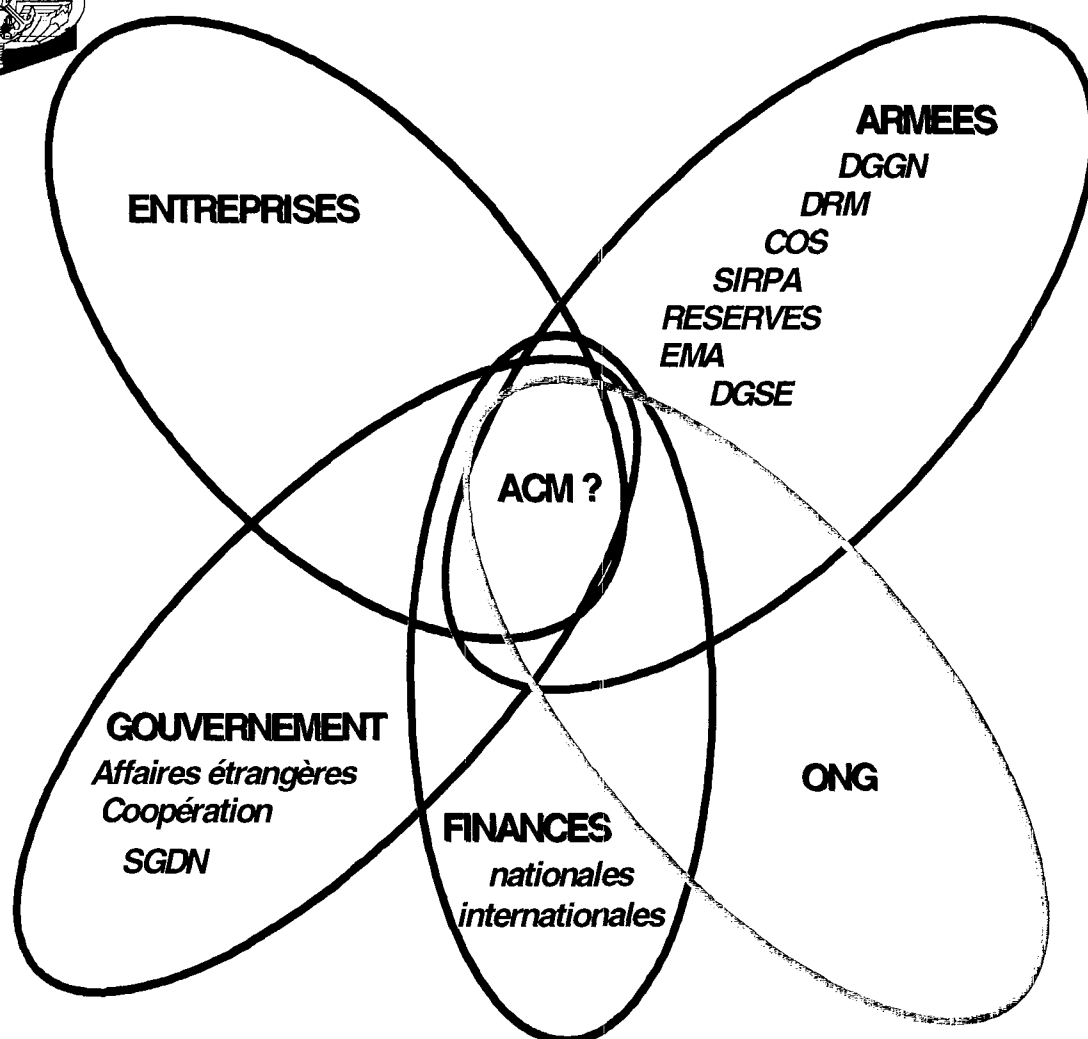
-La britannique ODA (Overseas Development Administration), qui relève du Foreign and Commonwealth Office et qui a été dotée d'une grande souplesse administrative et financière;

-l'allemande GTZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit GmbH), qui relève du ministère de la coopération et qui tire sa souplesse administrative de son statut de SARL.

-L'Union Européenne a de son côté créé en octobre 1993 l'ancêtre de l'International Managment Group (IMG), dont la direction a été confiée à un français pour coordonner les travaux d'infrastructures de la reconstruction.

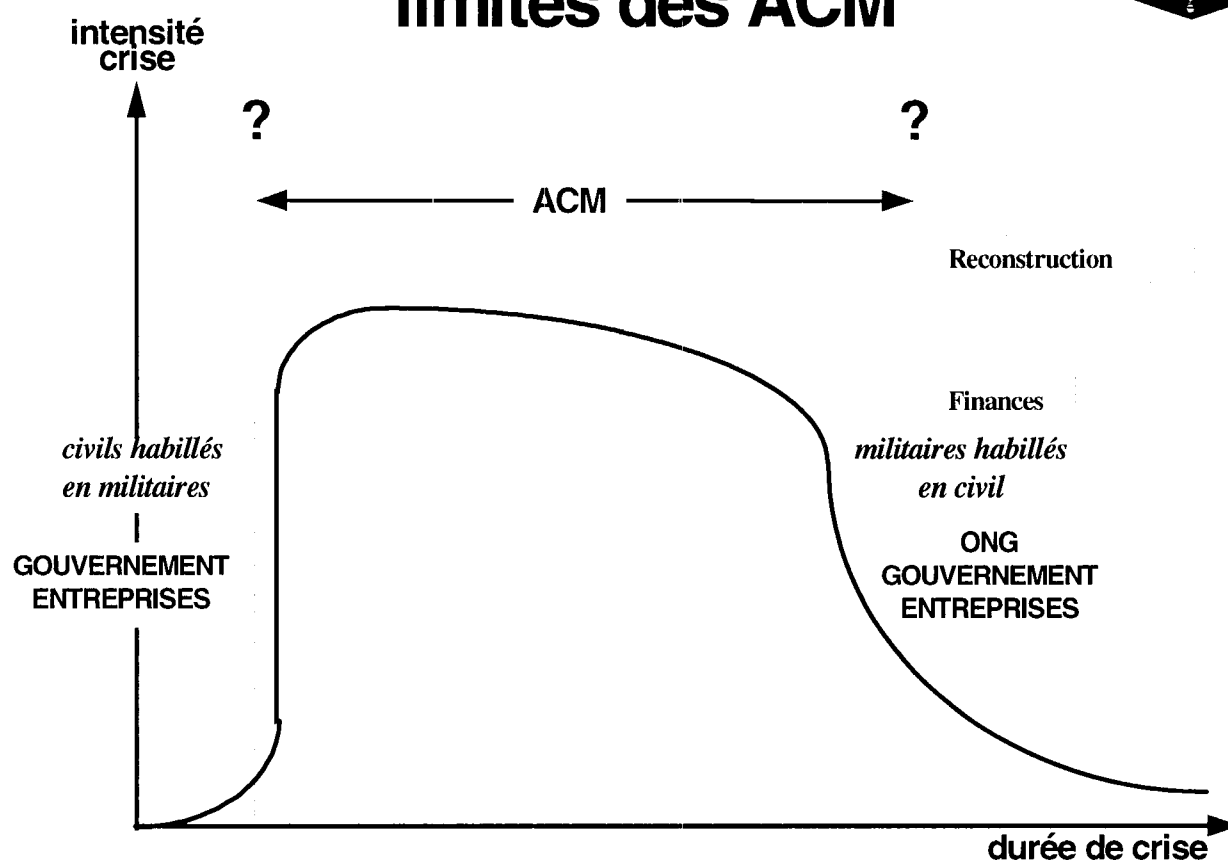
Annexe N°2

Multiplicité des intervenants





limites des ACM



Annexe N°4



Intérêts de la FRANCE

- Présence diplomatique
- Marché de reconstruction



Besoins du théâtre

- Logistique
- Renseignement

BIBLIOGRAPHIE:

- 1/ L'arme économique dans les relations internationales : aspects historiques par Philippe BONNICHON (chargé de mission du Centre d'Information Civique, responsable de la commission « étude et débats du Comité national de liaison défense-armées -nation; », Revue DAN n° 57 du 1er trimestre 1990.
- 2/ Pas de compétitivité sans compréhension de l'environnement par M. Henri Martre, président de l'AFNOR et d'édifrance dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.
- 3/ Intelligence économiques : pour une économiques de l'intelligence, par Philippe Ratte, directeur des études de l'HIEDN, Revue Le casoar/octobre 1996 n°143.
- 4/ Les enjeux stratégiques d'une grande entreprise par M. Louis Gallois, président directeur général d'aérospatiale dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.
- 5/ La montée en puissance du renseignement économique par Samuel D. Porteous dans les cahiers de la fondation pour les études de défense (juillet 1997).
- 6/ Actes du forum entreprises et intelligence économiques organisé par l'institut des hautes études de défense nationale, à Paris le 4 juillet 1995.
- 7/ Alvin TOFFLER, la troisième vague, Gallimard, 1988 et Les nouveaux pouvoirs en 1990.
- 8/ Michael PORTER, L'avantage concurrentiel, Inter éditions , 1993.
- 9/ Peter SENGE, La cinquième discipline, First, 1991.
- 10/ Jacques VILLAIN, L'entreprise aux aguets, Masson , 1989.
- 11/ Jacques de GUERNY et Raymond DELBES, Gestion concurrentielle pratique de la veille, Delmas, 1993.
- 12/ Bruno MARTINET et Yves-michel MARTI, l'intelligence économique, les yeux, les oreilles de l'entreprise, édition d'organisation, 1995.
- 13/ Du renseignement à l'intelligence économique
par Bernard BESSON et Jean-Claude POSSIN, directeur d'étude au centre internationale de sciences criminelles de Paris et commissaire divisionnaire honoraire de la police nationale, consultant d'entreprise.
- 14/ L'arme de la guerre économique : l'intelligence éco. Par Stanislas de Chergé, conseiller à la chambre régionales des comptes de basse Normandie, Revue Le casoar/octobre 1996 n°143.
- 15/ Défense ou guerre économique? Entretien avec Mr André Levy-Lang, président du directoire de la Compagnie financière de Paribas dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.
- 16/ Mémoire de stage des directeurs et officiers de programme/chef d'escadron Luc IMBERNON du 12 mai au 11 juillet 1997.
- 17/ Juliette Brisac, bulletin mensuel du centre sur l'épargne et le crédit (CIEC), mars 1997.
- 18/ Concilier stratégie et pragmatisme économique pour mobiliser l'entreprise de Pierre Chiquet, ancien président de Giat industries dans les cahiers de la Fondation pour les études de défense (n°7, avril 1997).

19/ Les zones économiques exclusives vont-elles disparaître? par Fernand Leborgne, président-directeur général de Comapêche dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

20/ Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

21/ Dunod, Paris, 1994, 411 pages, 196 F.
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES
BACHET DANIEL DANIEL BACHET

22/ La Documentation française, Paris.
Dialectique de la guerre économique
CASSEN BERNARD BERNARD CASSEN

23/ LE MONDE ECONOMIE ENJEUX ET STRATEGIES
PARUTIONS
LES ARMES SECRETES DE LA DECISION, de Nathalie Duhard et Patrice Allain-Dupré chez Gualino

24/ L'ÉPREUVE DE LA MONDIALISATION
de Jean-Yves Carfantan.
L'épreuve des faits, Le Seuil, 370 p., 140 F.

25/ LA TENTATION HEXAGONALE
La souveraineté à l'épreuve de la mondialisation
d'Elie Cohen.
Fayard, 460 p., 168 F.

26/ TIO L'IMPÉRATIF DE SOLIDARITÉ
La France face à la mondialisation
d'Anton Brender.
La Découverte, 149 p., 85 F.

27/ LA MONDIALISATION DE L'ÉCONOMIE
1. Genèse
2. Problèmes
de Jacques Adda.
Repères, La Découverte, 118 p., 49 F (tome I), 112 p., 49 F (tome II).

28/ Dunod, Paris, 1994, 411 pages, 196 F.
INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES
BACHET DANIEL DANIEL BACHET

29/ Le monde diplomatique du 6/07/95, Le renseignement, arme de la guerre économique, BRIDIER GILLES

30/ Le Monde du renseignement publie depuis de nombreuses années une page entière consacrée à l'intelligence économique. Indigo Publications, 10 rue du sentier, 75002 Paris.

31/ Rapport du commissariat général au plan présidé par Henri Martre (Intelligence économique et stratégie de entreprises, la documentation française, 1994).

32/ La défense économique face à la nouvelle situation inter et à la nécessaire redéfinition de la défense globale dans l'état présent du monde par Guy Sallerin, TPG de la région Nord-Pas-de-Calais dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

33/ « je voulais l'unité de l'Allemagne » Helmut Kohl présenté par Kai Diekmann et Ralf Georg Reuth, éditions de Fallois/Paris.

34/ LES ARMES SECRETES DE LA DECISION, de Nathalie Duhard et Patrice Allain-Dupré chez Gualino

35/ Vers un concept de sécurité économique par Vincent Martin-Pavaillier (rapporteur du groupe Sécurité économique à la Fondation pour les études de défense) dans les cahiers de la fondation pour les études de défense (juillet 1997).

36/ COLLOQUE RAMSES 98 DU 15 OCTOBRE 1997

37/ La guerre éco de Bernard ESAMBERT chez Olivier ORBAN (août 92)

38/ Représailles et commerce international stratégique

par Antoine BOUËT, collection approfondissement de la connaissance économique, Economica, 1992, Préface de Henri Bourguinat.

40/ L'intelligence économique : un nouveau défi et un grand enjeu pour la France par M. le préfet Rémy Pautrat, secrétaire général adjoint de la défense nationale dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

41/ Réalité de l'espionnage industriel, scientifique et technologique par M. le préfet Parant, Directeur de la surveillance du territoire dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994

42/ Les nouvelles offensives commerciales et leur méthodes : quels exemples pour la France? par M. François DAVID, président Directeur Général de la COFACE dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994

43/ Le comité pour la compétitivité et la sécurité économique : missions et perspectives, par M. le préfet Pautrat dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.

44/ M. Jean Arthuis, Ministre du développement économique et du plan dans Défense revue de l'union des associations d'auditeurs de l'institut des hautes études de la défense nationale, n° 65 de septembre 1994.